

## ***Evaluation des cours pour récidivistes de la conduite en état d'ébriété***

Les cours pour récidivistes de la conduite en état d'ébriété complètent judicieusement les mesures classiques de lutte contre l'alcool au volant. La réduction du taux de récurrence a été prouvée. Le modèle de cours du bpa, introduit en Suisse en 1995, a fait l'objet d'une évaluation menée par Jacqueline Bächli-Biétry.



### ***Problématique et but***

Pour être efficace, toute stratégie visant à lutter contre l'alcool au volant doit s'associer à des mesures annexes destinées aux groupes à risque élevé. L'impact des cours complémentaires sur le nombre de récurrences est scientifiquement prouvé.

La plupart des cantons suisses appliquent, depuis 1997, le cours mis sur pied en 1995 par le Bureau suisse de prévention des accidents à l'intention des récidivistes de la conduite en état d'ébriété. Il s'agit d'un cours en groupe comprenant six séances. Il a pour but d'élaborer des stratégies d'action alternatives en vue d'éviter la conduite en état d'ébriété. Les cours sont donnés par des psychologues au bénéfice d'une formation spéciale. L'application pratique du cours a fait l'objet d'une étude de processus, une étude d'impact a vérifié ses répercussions au niveau des attitudes et des connaissances.

### ***Méthode***

L'étude d'évaluation se base sur une approche en deux volets. D'une part, les animateurs ont fait l'objet d'un sondage rétrospectif au moyen d'interviews semi-standardisées

quant aux cours et à l'applicabilité du concept. D'autre part, un accompagnement prospectif des cours a été mis en place en 2001/2002 à l'aide de questionnaires. Ce faisant, les chercheurs se sont fortement appuyés sur le projet ANDREA de l'UE.

## Résultats

L'enquête montre que les animatrices et animateurs sont largement satisfaits du concept. Aucun sondé n'a donné de note inférieure à 5 sur une échelle allant de 1 à 6 (1 = mauvais; 6 = excellent). Seule ombre au tableau: les alcooliques n'ont pas été systématiquement exclus du cours comme il était prévue dans le concept.

124 participants ont été sondés par écrit. La grande majorité d'entre eux a émis un avis favorable sur l'effet du cours: à chacun des sondages, plus de 90 % des participants ont affirmé que le cours contribuerait notablement, à l'avenir, à choisir entre « boire ou conduire ». Les réponses données à des questions plus détaillées sur l'effet du cours confirment ce résultat: les sondés ont affirmé que l'efficacité du cours résulte en premier lieu du fait qu'ils ont pu s'interroger sur leur comportement face à l'alcool et mettre au point des solutions.

*Part des avis favorables liés aux items sur l'effet du cours (à la fin du cours, trois mois plus tard)*

Items relatifs à l'effet du cours	Part des réponses « assez juste » et « tout à fait juste » en % (n = 70)	
	Sondage à la fin du cours	Sondage 3 mois plus tard
Dans ce cours, j'ai appris à réfléchir à fond à mes habitudes face à l'alcool.	92	84
Je crois pouvoir, à l'avenir, séparer « boire » et « conduire » sans renoncer complètement à l'alcool.	92	94
Je recommanderais à des personnes ayant conduit deux fois en état d'ivresse de participer à ce cours.	92	89
Dans ce cours, je me suis rendu compte pourquoi j'avais l'habitude de consommer de l'alcool.	46	48
Dans ce cours, je me suis rendu compte dans quelles situations j'avais l'habitude de boire.	52	66

Quant aux méthodes didactiques, il faut, sous l'angle psychologique, que les participants tombent d'accord avec les animateurs sur la meilleure façon de donner le cours. En comparant l'utilité de différentes méthodes avant et après le cours, il s'est avéré, et c'est intéressant, qu'après le cours les participants préféraient davantage les méthodes utiles du point de vue psychologique. Ils étaient donc plutôt d'avis que les cours doivent servir à discuter, à traiter des thèmes personnels et à chercher soi-même la solution.

## Conclusions

Le modèle de cours développé en Suisse répond en tous points aux exigences que doit remplir un cours susceptible de réduire de moitié le taux de récurrence selon l'analyse menée dans le cadre du projet ANDREA. Les contenus doivent servir à transmettre des connaissances permettant de prendre conscience du risque généré par la conduite en état d'ébriété. Une autre condition essentielle pour le changement de comportement est une conscience adéquate du problème (prise de conscience du comportement erroné, analyse des motifs et circonstances personnels). Sur la base de cette prise de conscience, le cours doit aider à élaborer une stratégie personnelle efficace.

### Source

Bächli-Biétry, J. (2003), Evaluation der bfu-Nachschulungskurse für Alkoholauffällige im Rahmen der EU-Studie ANDREA. Rapport bpa n° 52, Bureau suisse de prévention des accidents bpa, Berne (résumé en français)

### Impressum

bpa, Laupenstrasse 11  
CH-3008 Berne  
Tél. 031 390 22 22  
Fax 031 390 22 30  
www.bpa.ch

Personnes responsables:  
Stefan Siegrist  
Tél. 031 390 22 15  
s.siegrist@bfu.ch

Markus Hubacher  
Tél. 031 390 22 60  
m.hubacher@bfu.ch

© Reproduction sou-  
haitée avec indica-  
tion de la source.